



Gestion Sous Mandat Compte Titres et PEA

Amundi Asset Management

Société de Gestion sélectionnée et déléguée AXA Banque

Son historique et ses chiffres clefs

Premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion et dans le top 10 mondial⁽¹⁾, Amundi Asset Management gère 1 527 Mds d'€⁽²⁾. Présent à travers le monde, Amundi Asset Management offre une large gamme d'expertises et de solutions d'investissement liquide en gestion active et passive ainsi qu'en actifs réels et alternatifs.

Société cotée depuis novembre 2015, Amundi Asset Management compte près de 4 500 collaborateurs dans 37 pays et fournit aux Clients patrimoniaux des solutions de placement innovantes.

Dans une économie de marché qui reste contestée et parfois en perte de crédibilité, Amundi se positionne et se distingue par la transparence de ses opérations et par son engagement pour un secteur financier plus éthique et plus sain.

Sa philosophie

Amundi Asset Management s'appuie sur 3 axes majeurs :

- Une **allocation diversifiée** en termes de classes d'actifs et de zone géographique (Europe, États Unis, Pays Emergents) s'appuyant sur la force d'un réseau global d'experts en investissement basés dans ses principaux centres de gestion (Paris, Londres, Milan, Boston et Tokyo).
- Une attention majeure portée au suivi et pilotage des portefeuilles ainsi qu'à l'appréhension des risques.
- Un poids croissant accordé à l'**investissement Responsable** : mettre son savoir-faire au service d'une performance durable, tel est son engagement pour agir en acteur financier responsable pour les clients et en acteur citoyen et solidaire envers la société.

(1) IPE « Top 400 asset managers » publié sur la base des encours sous gestion au 31/12/2018.

(2) Chiffres Amundi au 31/03/2020.

Son équipe de gérants



Arnaud Gamain
Responsable Gestions
Sous Mandat et Advisory



David-Olivier Azoulay
Gérant de portefeuilles



Cyrille Chambron
Gérant de portefeuilles
Sénior

Arnaud Gamain a rejoint la gestion Multi-Asset en 2005. Il est responsable de l'activité de conseil aux réseaux partenaires en France.

David-Olivier Azoulay a rejoint en 2011 l'équipe Multi-Asset d'Amundi pour la gestion sous mandat puis le conseil aux réseaux partenaires en France comme gérant de portefeuilles.

Cyrille Chambron a rejoint en 2015 l'équipe Multi-Asset d'Amundi pour les investissements institutionnels et Retail comme gérant de portefeuilles Sénior.

Amundi
ASSET MANAGEMENT

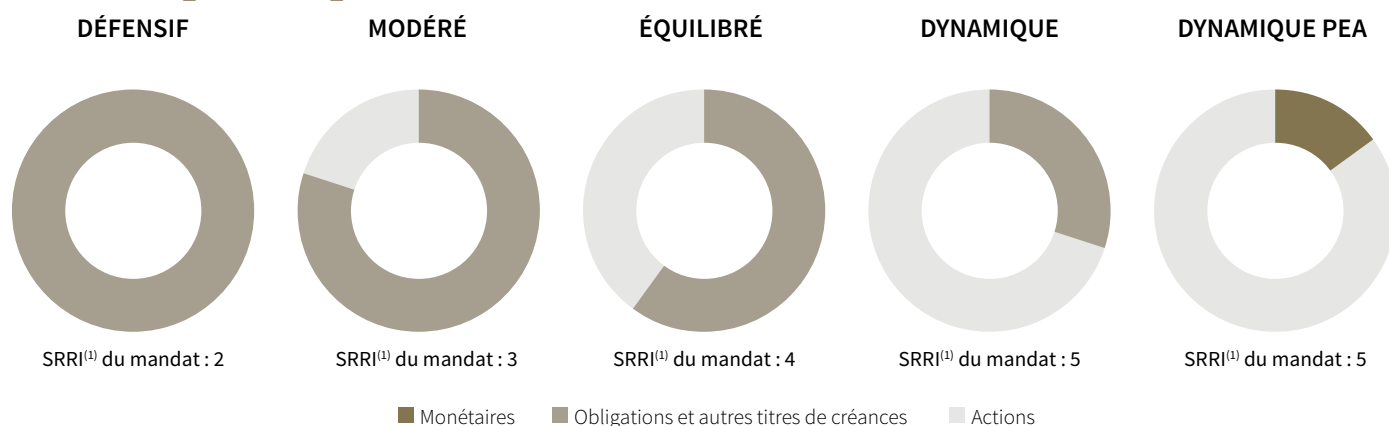
La stratégie d'investissement

L'équipe de gestion d'Amundi Asset Management cherche à capturer les opportunités d'investissement offertes au niveau mondial tout en faisant face aux soubresauts des marchés financiers. Dans ce contexte, elle privilégie les ETFs (Exchange Traded Funds) ou Fonds indiciels. Il s'agit de fonds qui répliquent le comportement des principaux indices boursiers mondiaux (CAC 40, S&P 500...).

En effet, ces instruments financiers s'inscrivent parfaitement dans cette logique car :

- Ce sont des produits simples, transparents et en fort développement en Europe
- Les ETF sont très liquides (c'est-à-dire qu'ils peuvent facilement être achetés ou cédés) et permettent une forte réactivité au sein des mandats
- Les ETF affichent une structure de coût compétitive qui bénéficie à l'investisseur.

Les exemples de portefeuilles modèles



Données au 30/06/2020.

(1) SRRI : « Synthetic Risk and Reward Indicator » est l'indicateur du profil de risque et de rendement du mandat de gestion.

Cet indicateur classe le mandat de gestion sur une échelle allant de 1 à 7 : le niveau 1 correspond aux niveaux de risque et de performance potentielle les plus faibles.

SRRI constatés au 30/06 qui diffèrent des SRRI cibles mentionnés dans le mandat de gestion en raison de la volatilité exceptionnellement élevée des marchés à cette date. Les données utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Quel que soit le style de gestion retenu, le mandat est géré de manière discrétionnaire, la performance de la stratégie de gestion n'est pas comparée à un indice de référence. L'allocation d'actifs s'appuie sur les anticipations du Mandataire ou du Mandataire Délégué, l'analyse des perspectives de rendement/anticipations sur les marchés financiers, la construction d'un portefeuille cohérent avec le profil de gestion. La valeur de vos avoirs sous mandat **n'est pas garantie** et peut fluctuer tant à la hausse qu'à la baisse en fonction des conditions économiques, politiques, boursières (risque de marché), ou des décisions d'investissement de votre gérant (risque discrétionnaire ; il existe un risque que vos avoirs ne soient pas investis à tout moment sur les marchés les plus performants).

Les portefeuilles sont gérés par AXA Banque, qui en délègue la gestion à des sociétés de gestion. Les avoirs sous gestion seront investis en partie ou en totalité dans les OPCVM de ces sociétés de gestion ou de leur groupe, ou dans des OPCVM externes, selon les cas.

Document non contractuel.

Le présent document vous est remis à titre d'information. Ni AXA Banque ni Amundi AM ne sauraient être tenues pour responsable d'aucune décision prise sur le fondement des seuls éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux, ni des conséquences qui pourraient en résulter. Les données utilisées pour l'établissement des termes du présent document sont réputées fiables mais leur exactitude ou leur exhaustivité ne sont pas garanties.

Les données présentées sont un exemple de portefeuille type à une date donnée ; les investissements effectivement réalisés sur le compte du client pourront s'écarter du modèle fourni ici. L'allocation présentée a vocation à évoluer dans le temps, dans le respect des bornes d'allocation présentées dans les Conditions générales de votre mandat de gestion.